

Madame Anne-Marie ARSENTO-CURTI  
Maire de Castellar  
1 place Georges Clemenceau  
06500 CASTELLAR

Nice, le 19 JUIN 2024

**Objet : Révision allégée n°1 du PLU de Castellar**

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la révision allégée de votre Plan Local d'Urbanisme et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur cette procédure.

Nous n'avons pas de remarque particulière à formuler sur le classement en zone UC d'une partie du quartier des Balmettes, à la suite d'un jugement du tribunal administratif de décembre 2019.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Jean-Pierre SAVARINO

*DIRECTION APPUI DES ENTREPRISES ET TERRITOIRES  
Dossier suivi par Sylvie TOPOR & Quentin ROBIQUET  
Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr) - Tél. 04 93 13 75 22  
Email : [quentin.robiquet@cote-azur.cci.fr](mailto:quentin.robiquet@cote-azur.cci.fr) - Tél. 04 93 13 73 46  
Réf. n° 240613-12551R*